

## Bourse d'excellence en changements climatiques

Une bourse de 2 500 \$ sera offerte chaque année pendant deux ans à des étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat en sciences biologiques, possédant un excellent dossier académique et démontrant un intérêt pour l'étude de l'impact du changement climatique dans le cadre de leur projet de mémoire ou de thèse.

La bourse d'excellence en changements climatiques a pour objectif de soutenir financièrement les meilleurs candidats qui souhaitent entreprendre ou poursuivre des projets de mémoire ou de thèse portant sur l'étude de l'impact des changements climatiques et leurs incidences.

### Critères d'admissibilité :

- Être inscrit, à temps plein ou en rédaction, à la maîtrise ou au doctorat en sciences biologiques (mais ne pas être en prolongation)
- Avoir complété toute la scolarité de la maîtrise ou du doctorat avec une moyenne minimale de 4,0 / 4,3.
- Projeter de faire un mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat portant sur l'impact des changements climatiques en sciences biologiques et ayant comme objectif de générer de pistes de solution.
- Ne pas être détenteur d'une bourse du CRSNG ou FQRNT pour la maîtrise en cours.

### Dossier de candidature en version numérique :

- Une lettre de présentation décrivant les motivations pour l'obtention de la bourse
- Description sommaire du projet d'études (en insistant sur le lien avec les changements climatiques et les pistes de solution)
- Un relevé de notes le plus récent du programme d'études
- Mention des bourses, prix ou distinctions reçues (S'il y a lieu)
- Optionnel : Deux lettres de recommandation transmises directement au Comité des études supérieures et des bourses
- SVP transmettre le dossier de candidature à Olivier Arlabosse ([olivier.arlabosse@umontreal.ca](mailto:olivier.arlabosse@umontreal.ca)) et à Madame Roberta Nascimento ([roberta.nascimento@umontreal.ca](mailto:roberta.nascimento@umontreal.ca)), **au plus tard le 30 octobre 2020 à minuit.**

### Montant de la bourse :

- 1 bourse annuelle de 2 500 \$
- La première bourse sera remise à l'automne 2020 et la deuxième bourse à l'automne 2021; dans les deux cas, elles seront remises lors de la cérémonie Célébrer les arts et les sciences (laquelle se tiendra fort probablement par vidéo-conférence).

### Critères d'évaluation et d'attribution :

- La qualité de la lettre de motivation
- L'excellence du dossier académique.

**Comité d'attribution :**

L'évaluation des dossiers de candidature et l'attribution de cette bourse seront faites par le Comité des études supérieures et des bourses du Département de sciences biologiques.

**Renseignements supplémentaires:**

Les bourses seront décernées par le Comité des études supérieures et des bourses du Département de sciences biologiques selon les règles d'attribution des bourses de l'Université de Montréal.

Si la bourse ne pouvait pas être remise à un candidat ou à une candidate répondant aux critères qui viennent d'être énoncés, la somme disponible sera conservée et la bourse sera offerte l'année suivante.